



# Compte rendu de l'Assemblée Générale du 02/03/2018 AAPPMA LA DURDENT

**Le 02-03-2018 à 18H30, Salle de l'Epinay  
76450 CANY BARVILLE**

## **Composition du Bureau**

**Président :** Pierre-Marie MICHEL

**Vices président :** Octavio FERNANDES, Ludovic LEFEVRE

**Trésorier :** Ludovic LEGRAND

**Secrétaire :** Mathieu GOTRAND

**Autres membres:** Gilbert NICOLLE, Claude DEBRÉE  
, Jérôme FIDELIN

En introduction de cette 64ème Assemblée Générale, Pierre Marie MICHEL, Président de l'AAPPMA la Durdent, salue et remercie l'assemblée de sa présence.

Le Président présente les excuses de la mairie de Paluel, de Mr Jean Charles FONTAINE, de la commune de Cany-Barville et d'Emmanuel CAUCHY d'Héricourt en Caux

Cette 64ème assemblée est pour nous, membres du bureau, un moment particulier car nous avons perdu un pêcheur très actif au sein de l'association. En effet Marc FAUCHER, qui a œuvré pendant 4 ans en qualité de Vice-Président et encore présent pour nous aider au sein de la commission de contrôle, nous a quitté en fin d'année dernière.

Le Conseil d'Administration porte une attention toute particulière envers lui.

Le Président, comme chaque année, tient à rappeler l'importance de notre loisir et indique que la Fédération de Pêche est la deuxième la plus importante en termes d'adhérents (après le football) avec un peu plus d'1,4 million de pratiquants.

En Seine-Maritime, c'est désormais plus de 8300 pêcheurs qui pratiquent ce loisir. A elle seule, notre association a vendue 382 cartes en 2017, mais grâce à la réciprocité ce sont bien plus de pêcheurs qui se déplacent pour venir profiter de notre patrimoine halieutique de la vallée de la Durdent. Ceci rappelle le fort potentiel de notre vallée en termes de tourisme Pêche Loisir qui se tourne de plus en plus vers les jeunes et avec une image de moins en moins ringarde.

Le Président souligne qu'au niveau national quelques 40 000 bénévoles sont mobilisés, soit l'équivalent de 3500 équivalent temps plein. L'impact économique de la pêche associative dépasse les deux milliards d'Euros.

Le Président propose de présenter successivement le rapport moral de l'année 2017 avec l'évolution des adhérents, la présentation des différentes manifestations, l'évolution des parcours de pêche, les moyens de communications mis en œuvre pour promouvoir notre association et enfin les partenariats en cours.

Le Trésorier, Ludovic LEGRAND, présentera ensuite le rapport financier 2017 qui après avoir été approuvés par la commission de contrôle, sera soumis à l'approbation des adhérents présents.

Pour finir, il sera présenté les actions prévues pour l'année 2018.

## **RAPPORT MORAL**

Il est 18 h45, le Président débute la présentation du rapport moral de l'année écoulée.

### **LES EFFECTIFS**

Le président rappelle que l'année 2015 a été celle d'un grand changement pour les pêcheurs avec l'arrivée du permis interfédéral. Les pêcheurs adultes ont la possibilité d'acquiescer, pour un montant de 96 euros, un permis qui leur permet de pratiquer leur loisir dans 91 départements. Aujourd'hui, la réciprocité nationale est bien avancée, et il ne reste plus que quelques départements non réciprocity.

Concernant les permis adulte, on peut remarquer une sensible hausse avec 195 permis délivrés. Pour 2017, les permis se sont répartis de la sorte, 19 permis pour des pêcheurs ne pratiquant que sur les lots de l'association et 176 pour le permis interfédéral. Ceci confirme une fois de plus l'intérêt de la carte de pêche interfédérale.

Pour les permis jeune, une stagnation a été observée avec un nombre qui reste élevé, preuve de l'efficacité avec un passage de 25 à 39 permis délivrés due à la baisse significative du tarif acté en 2016.

Concernant les permis temporaires, les cartes vacances sont en diminution, ce qui est logique avec le permis interfédéral.

Les cartes femmes sont en petite baisse avec 7 membres au lieu de 11 l'année passée.

Pour les timbres migrants, sur lesquels le Président précise que l'association n'enregistre aucun bénéficiaire, le nombre reste constant avec 24 pratiquants.

Au total, notre association compte 300 membres annuels et une petite centaine de temporaires.

L'association s'avère donc satisfaite de l'évolution des adhérents qui renouvellent leur confiance dans l'AAPPMA.

Le Président précise que des travaux ou projets de travaux sont en cours sur notre fleuve, ceux-ci visant une meilleure circulation et un accès facilité aux lieux de reproduction pour les poissons. L'association salue et remercie ces initiatives portées par les collectivités d'Héricourt en Caux et de Cany-Barville.

Le Président présente à l'assemblée un visuel des travaux réalisés sur le moulin de Montmorency situé au cœur de Cany-Barville ainsi que les plans d'aménagement de l'ancienne pisciculture d'Héricourt.

Le Président précise que pour la saison 2018, les points de vente des permis ne changent pas et sont le Café des Glaces à Cany-Barville, les OT du plateau de Caux ainsi que sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr)

Le Président tient, au nom de l'association, à remercier les Offices de Tourisme qui savent nous accompagner pour mettre en valeur et assurer la promotion du loisir Pêche dans la vallée de la Durdent.

## **LES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION**

En 2017, notre association a mis en place diverses animations pour promouvoir la préservation de nos rivières et le développement du loisir pêche.

### **Nettoyages des bords de berges**

En 2017, deux nettoyages de berges ont été réalisés, le plus remarquable, avec une quinzaine de participants a été celui réalisé le 24 septembre 2017 en partenariat avec les membres de la caisse locale du Crédit Agricole.

Celui du 3 juin 2017 dans le cadre de l'opération « nettoyons la ville » n'a pas reçu la mobilisation escomptée.

Une fois de plus, il est regrettable que ces actions visant à améliorer la qualité de la pêche ne soient pas suffisamment suivies par nos adhérents.

## **Ateliers PECHE NATURE**

Si nous voulons continuer à faire vivre notre association, il faut absolument attirer les jeunes vers notre loisir.

Depuis 2012, un effort particulier est effectué pour assurer la promotion de notre loisir, auprès des jeunes, mais pas uniquement.

Les ateliers pêche nature, c'est un partenariat avec la fédération des pêcheurs de Seine-Maritime visant à permettre à des pêcheurs de bénéficier d'un enseignement gratuit par un professionnel, avec une mise à disposition de matériel de pêche. Lors de ces ateliers, une sensibilisation à l'environnement est proposée avec une incitation à la remise à l'eau des poissons. Ces ateliers sont ouverts à tous et rencontrent un franc succès. Ils sont, également, fortement mis en valeur par la presse locale et participent à la promotion de notre association avec un effet évidemment bénéfique pour sa notoriété.

L'association a organisé 2 ateliers en 2017 (19 avril et 19 mai).

A chaque session, plus d'une quinzaine d'apprenti pêcheurs se sont inscrits et ont pu bénéficier de divers ateliers. De nombreuses prises sont venues récompenser leurs efforts.

Le Président remercie les bénévoles ainsi que Mr Jean Philippe HANCHARD, animateur de la Fédération de Pêche 76, pour son aide et le prêt de matériel.

## **Printemps de Cany**

L'association de la Durdent a de nouveau participé en 2017 à cette manifestation. Cette dernière est organisée par la ville de Cany-Barville et vise à mettre en valeur l'environnement, ceci en partenariat avec des associations locales comme la nôtre.

Lors de cet événement, nous avons pu assurer la promotion de la pêche sportive à la mouche en proposant notamment des démonstrations. Cette manifestation a également été l'occasion de promouvoir à travers une exposition de panneaux, l'intérêt de notre association pour la préservation des milieux à travers des actions comme la protection des frayères et également la restauration de la continuité écologique.

## **Les parcours de pêche et leurs évolutions**

L'AAPPMA dispose d'un linéaire de 8.5 Km sur les bords de la Durdent et de deux plans d'eau d 1 ha chacun sur la commune de Grainville la Teinturière

## **Entretien des parcours de pêche**

Le Président précise que les panneaux cassés ou détériorés ont été remplacés.

Des plantations ont été effectuées courant février 2017 sur le nouveau parcours du Mellon. D'autres plantations ont été effectuées en février 2018 sur certains parcours.

Ces plantations permettent de créer des caches pour les poissons et contribuent à l'embellissement de notre fond de vallée

Une étude est en cours pour trouver une solution afin de limiter les braconnages à la buse de la Durdent. L'implantation d'un dispositif à la sortie de la buse de la Durdent à Veulette afin de lutter contre le braconnage au filet a été évoquée.

## **Les déversements**

L'AAPPMA réalise encore des déversements de poissons surdensitaires dans la rivière et dans les étangs. Ces déversements permettent de contenter une fraction de pêcheurs qui y ont toujours été habitués et qui en sont demandeurs. Ces déversements ont un coût important et engendrent des risques pour la qualité de la souche fario locale mais ils permettent à des passionnés qui les recherche de poursuivre leur loisir.

Le Président annonce que l'AAPPMA a procédé en 2017 au déversement de 435 kg de truites farios, ceci en 6 déversements sur la rivière, et 350 kilos de truites Arc en ciel sur l'étang des Basses Eaux en 7 déversements.

Il est précisé qu'il n'y a plus de déversements étang en juillet/aout pour permettre l'amorçage pour la pêche du blanc.

Le Président annonce les dates de déversements étang et rivière pour la saison 2018.

## **Nouveau Parcours**

Une nouvelle convention a été signée avec le conservatoire du littoral qui octroie à l'AAPPMA le droit de passage sur une nouvelle parcelle en aval de l'éolienne. Ce parcours des prairies de Paluel fait 320m et sera classé en toutes pêches. Etant donné la proximité avec les zones de chasse de la Basse vallée, les pêcheurs sont très fortement incités, à partir de la mi-août, à se munir d'un gilet jaune et de signaler leur présence aux chasseurs, dans le respect des différentes activités.

## **Communication de l'association**

Pour notre association, il est important de pouvoir communiquer régulièrement avec ses membres pour les informer des différentes manifestations et événements. Outre les voies classiques de presse, ou d'encarts dans des guides avec lesquels nous sommes partenaires, l'association dispose d'un site internet

Le Forum très peu utilisé et en fin de droit n'est pas reconduit.

Le Président indique qu'une page Facebook a été créée pour l'association.

Cette année encore, la brochure éditée en partenariat avec l'office de tourisme est de qualité et cela est remarqué par de nombreux pêcheurs extérieurs qui saluent sa clarté et sa précision.

## **Points divers**

### **Continuité écologique**

Suite à l'acquisition par la commune d'Héricourt en Caux, via une participation de l'agence de l'eau, de l'ancienne pisciculture, des travaux de renaturation vont être entrepris cette année. Ces travaux visent à supprimer les ouvrages bétons et permettre à la Durdent de

retrouver son lit originel. Ces travaux assureront d'importants bénéfices pour les populations de truites de la vallée. L'AAPPMA tient à saluer chaleureusement cette initiative !!

L'AAPPMA de la Durdent soutient les démarches en faveur de la continuité écologique sur le fleuve de la Durdent. La circulation des espèces et des sédiments est indispensable sur notre belle vallée car elle permet d'augmenter les populations piscicoles et particulièrement celles de la Truite de mer. En outre, certaines opérations d'effacements ou de renaturation contribuent à améliorer la qualité de notre fleuve et dans certains cas, réduisent les risques inondation et l'envasement du fleuve.

L'AAPPMA souhaite qu'un compromis soit trouvé entre le patrimoine halieutique et le patrimoine piscicole. L'AAPPMA ne promeut nullement la dégradation des moulins entretenus, en fonctionnement ou qui participent pleinement à la qualité du patrimoine historique de la vallée. En revanche, de nombreux sites sont abandonnés, sans usages et dénués d'intérêt patrimoniaux ; Sur ces sites, l'AAPPMA encourage les gestionnaires du fleuve, en accord avec les propriétaires riverains, et les financeurs à promouvoir des actions ambitieuses visant à retrouver le fonctionnement naturel du fleuve au bénéfice des populations de poissons, de l'agriculture, et du paysage.

## **Recherche de financement**

Le Président indique que grâce au travail de prospection de membres du CA, une subvention pour l'acquisition d'une motopompe a été octroyée par la caisse locale du Crédit Agricole de Cany Barville.

Cette Motopompe qui a été achetée servira lors des travaux visant à décolmater les frayères afin de permettre une meilleure reproduction.

## **Partenaires de l'association**

Le Président remercie cette année encore le travail partenarial entrepris avec de nombreuses collectivités, associations et entreprises. C'est pour cela que nous souhaitons mettre en valeur ce travail dans notre rapport moral.

Ces partenariats permettent nettement de faciliter le travail associatif, d'améliorer notre offre de pêche et également de garder un tarif non prohibitif sur les cartes de pêche.

Le Président évoque le fait que l'AAPPMA a décliné, pour cette année, l'offre de subvention de la commune de Cany Barville au vu de la bonne santé financière de notre association.

Notons et remercions aussi la contribution, depuis de nombreuses années de la commune de Paluel, de la Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre, et de la communauté de commune du Plateau de Caux fleur de lin, de la commune de Grainville la teinturière et d'Héricourt en Caux qui nous mettent à disposition des parcours de pêche. Et enfin plus largement les communes qui ont accepté de nous rencontrer pour écouter les actions défendues par l'association.

Nos remerciements vont également à la société EDF qui nous offre une subvention permettant d'acquérir du matériel de pêche et modifier notre signalétique.

Nous souhaitons également remercier très chaleureusement l'office de tourisme du Plateau de Caux Maritime qui fournit chaque année un travail formidable que ce soit pour les brochures dont la qualité s'améliore chaque année que pour les ventes de cartes de pêche. Enfin un remerciement chaleureux est adressée à Françoise, gérante du café des glaces qui poursuit pour cette année son activité et encore une fois distribue les cartes de pêche papier, dernière année pour les permis papier.

*Le rapport moral de l'association est approuvé.*

## **RAPPORT FINANCIER**

L LEGRAND, Trésorier, présente le bilan de l'année écoulée. Les différentes lignes de compte sont expliquées à l'assemblée.

Le bilan fait apparaître un total de 29 362.83 Euros de recettes et un montant de 26 202.37 Euros de dépenses.

Le bilan 2017 pour l'association donne donc un solde positif de 3 160.46 Euros.

Le Président donne la parole au commissaire au compte qui a contrôlé l'exercice de l'année.

Ce dernier approuve les comptes et propose à l'assemblée de faire de même.

Sans opposition, les comptes sont donc approuvés. L'aappma constate un excédent financier qu'elle se promet de limiter dès l'année prochaine en investissant dans des opérations qui seront décidées en cours d'année

Le Président propose de passer à l'élection de la commission de contrôle et indique que Mr SCHLUR se représente et que Mme OSOUF se présente au poste de suppléant. Les candidats sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

*Le rapport financier de l'association est approuvé.*

### **Actions 2018**

Cette année, les membres du bureau vous proposent de se retrouver deux demi-journées, le 3 juin 2018 ainsi que le 24 septembre 2018 pour effectuer le nettoyage des berges et du cours d'eau, nous vous attendons nombreux.

L'AAPPMA participera une nouvelle fois au Printemps de CANY qui se déroulera le 19 mai 2018 au Clos ST Martin.

Deux Ateliers Pêche Nature seront organisés avec la participation d'un animateur de la FD afin de promouvoir et faire découvrir notre loisir, le 25 avril et le 30 mai 2018 sur le site des Basses Eaux à Grainville la teinturière.

Des actions de plantations ainsi que des travaux sur notre fleuve (décolmatage de frayères,...) seront également organisés, celles-ci vous seront communiquées sur notre site internet

Pour clôturer cette Assemblée Générale, le Président et le Conseil d'Administration invitent l'assemblée à partager le verre de l'amitié